

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints, pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence spatiale canadienne. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des normes comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les politiques comptables du gouvernement ainsi que les normes comptables canadiennes énoncés dans le Manuel de comptabilité pour le secteur public.

Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de Contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017 a été réalisée conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor. Les résultats de cette évaluation ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de l'Agence sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de l'Agence, ainsi que par le comité d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à l'administrateur général de l'Agence.

Les états financiers de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'un audit externe.

La version originale a été signée par
Sylvain Laporte, le 16 août 2017

La version originale a été signée par
Marie-Claude Guérard, le 16 août 2017

Sylvain Laporte
Président
Longueuil, Canada

Date

Marie-Claude Guérard, CPA, CGA
Dirigeante principale des finances
Longueuil, Canada

Date

État de la situation financière (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Au 31 mars 2017 2016
(en milliers de dollars) \$ \$

Passifs

Créditeurs et charges à payer (note 4)	94 384	106 198
Indemnités de vacances et congés compensatoires	4 149	3 616
Revenus reportés (note 5)	50	9
Indemnités de départ (note 6(b))	2 767	3 602
Passif éventuel (note 7)	350	-
Autres passifs (note 8)	2 484	2 075
Total des passifs nets	104 184	115 500

Actifs

Actifs financiers

Montant à recevoir du Trésor	87 531	96 850
Débiteurs et avances (note 9)	12 285	12 537
Total des actifs financiers bruts	99 816	109 387

Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement

Débiteurs et avances (note 9)	(1 725)	(1 337)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(1 725)	(1 337)

Total des actifs financiers nets

98 091 108 050

Dette nette de l'Agence

6 093 7 450

Actifs non financiers

Charges payées d'avance (note 10)	132 825	175 775
Immobilisations corporelles (note 11)	1 431 147	1 326 629
Autres débiteurs (note 12)	7 059	7 484
Total des actifs non financiers	1 571 031	1 509 888

Situation financière nette de l'Agence

1 564 938 1 502 438

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La version originale a été signée par
Sylvain Laporte, le 16 août 2017

La version originale a été signée par
Marie-Claude Guérard, le 16 août 2017

Sylvain Laporte Date
Président
Longueuil, Canada

Marie-Claude Guérard, CPA, CGA Date
Dirigeante principale des finances
Longueuil, Canada

État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
	Prévus		
Charges			
Exploration spatiale	156 688	125 374	120 763
Données, informations et services spatiaux	95 492	87 439	87 703
Capacités spatiales futures du Canada	67 612	79 965	62 778
Services internes	50 759	48 607	46 426
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(2)	-
Total des charges	370 551	341 383	317 670
Revenus			
Vente de produits et services	1 600	531	398
Location et utilisation de biens publics	325	272	317
Vente de droits et privilèges	100	36	83
Revenus divers	40	9 204	3 048
Revenus gagnés pour le compte du Canada	(2 065)	(10 007)	(3 824)
Total des revenus	-	36	22
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et transferts	370 551	341 347	317 648
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		407 669	423 450
Variations des montants à recevoir du Trésor		(9 319)	(7 587)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))		5 499	5 196
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		(2)	(3)
Total du financement du gouvernement et transferts		403 847	421 056
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts		(62 500)	(103 408)
Situation financière nette de l'Agence - début de l'exercice		1 502 438	1 399 030
Situation financière nette de l'Agence - fin de l'exercice		1 564 938	1 502 438

Autres transactions entre apparentés (note 14(b))

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette de l'Agence (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts	(62 500)	(103 408)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	153 586	179 124
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(43 604)	(43 445)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(7)	(1)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(5,457)	(2)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	104 518	135 676
Variation due aux charges payées d'avance	(42 950)	(33 595)
Variation due aux autres débiteurs	(425)	-
Diminution nette de la dette nette de l'Agence	(1 357)	(1 327)
Dette nette de l'Agence - début de l'exercice	7 450	8 777
Dette nette de l'Agence - fin de l'exercice	6 093	7 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et des transferts	341 347	317 648
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(43 604)	(43 445)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(5,457)	(2)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(5 499)	(5 196)
Paielements de transition pour la mise en œuvre des paielements de salaires en arrérages	2	3
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(640)	291
Diminution des charges payées d'avance	(42 950)	(33 595)
Diminution des autres débiteurs	(425)	-
Diminution des créditeurs et charges à payer	11 814	9 000
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(533)	(64)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(41)	83
Diminution des indemnités de départ	835	171
Augmentation du passif éventuel	(350)	-
Augmentation des autres passifs	(409)	(567)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	254 090	244 327
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	153 586	179 124
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(7)	(1)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	153 579	179 123
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	407 669	423 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1er mars 1989. L'Agence est un secteur de la fonction publique nommée à l'Annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Agence fait partie du portefeuille ministériel d'Innovation, des Sciences et du Développement, qui la représente au Parlement et au Cabinet.

La *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions principales à l'Agence :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des techniques spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne; et
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

L'Agence spatiale canadienne a pour mission : « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifique de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

En conformité avec l'Architecture d'alignement des programmes (AAP), l'État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence est présenté par programmes (secteurs d'activités) :

Exploration spatiale

Ce programme fournit des recherches scientifiques et des technologies de signature canadienne ainsi que des astronautes qualifiés pour des projets internationaux d'exploration spatiale. Ce programme contribue à la Stratégie du gouvernement du Canada sur le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada. Il favorise la production de connaissances et génère des retombées technologiques qui aideront à améliorer la qualité de vie de la population canadienne. Il suscite l'enthousiasme de la population en général et contribue à l'édification du pays. Ce programme intéresse les communautés des sciences et des technologies et s'adresse essentiellement au milieu universitaire canadien et aux partenariats internationaux en exploration spatiale. L'industrie canadienne bénéficie aussi des travaux réalisés dans le cadre de ce programme. Ce programme est mené avec la participation d'agences spatiales étrangères et d'organismes du gouvernement du Canada (GC). Cet effort de collaboration est officialisé par des ententes de partenariats internationaux, des contrats, des subventions et des contributions.

Données, informations et services spatiaux

Ce programme prévoit la fourniture de solutions spatiales (données, informations et services) et l'avancement de leur utilisation. Il vise aussi à installer et à faire fonctionner l'infrastructure au sol qui sert au traitement des données et à l'exploitation des satellites. Ce programme utilise des solutions spatiales qui aident les organismes du gouvernement du Canada (GC) à livrer des programmes et des services de plus en plus grandissants, diversifiés et rentables dans le cadre de leur mandat. Leurs mandats sont en lien avec les grandes priorités nationales comme la souveraineté, la défense, la sécurité et la sûreté, la gestion des ressources, la surveillance environnementale et le Nord. Il fournit aussi au milieu universitaire les données dont il a besoin pour mener ses propres recherches. La prestation des services dans le cadre de ce programme ainsi que la production et le traitement des données et des informations sont assurés en collaboration avec l'industrie spatiale canadienne, le milieu universitaire, les organismes du GC, des organisations nationales et internationales, telles que des agences spatiales étrangères, des organismes à but non lucratif ainsi que les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Cet effort de collaboration est officialisé par des ententes de partenariats nationaux et internationaux, et des contrats. Ce programme utilise aussi des fonds du Programme global de subventions et de contributions.

Capacités spatiales futures du Canada

Ce programme permet d'attirer, de soutenir et de renforcer la masse critique de spécialistes du domaine spatial au Canada, de stimuler l'innovation et le savoir-faire en matière spatiale au Canada, ainsi que de conserver les installations du pays dans ce secteur. Ce faisant, il encourage la collaboration entre les secteurs public et privé, laquelle nécessite une approche concertée à l'égard des missions spatiales futures. Ce programme assure la présence stratégique et permanente du Canada dans l'espace et préserve les capacités du pays à livrer des biens spatiaux de renommée internationale destinés aux générations futures. Il cible le milieu universitaire, l'industrie et les jeunes, ainsi que les utilisateurs de solutions spatiales canadiennes (organismes du gouvernement du Canada (GC)) et les partenaires internationaux. Ce programme est mené avec la participation d'organismes de financement, d'organismes du GC appuyés par des installations et des infrastructures gouvernementales, d'agences spatiales étrangères, d'organismes à but non lucratif et de gouvernements provinciaux. Cet effort de collaboration est officialisé par des contrats, des subventions, des contributions ou des ententes de partenariats nationaux ou internationaux.

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables canadiens généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections "Charges" et "Revenus" de l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence correspondent aux montants rapportés dans l'État prospectif des résultats intégrés au Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section "Financement du gouvernement et transferts" de l'État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ni dans l'État de la variation de la dette nette de l'Agence puisque les états prospectifs afférents ne sont plus produits et ne sont donc pas inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Agence a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- ✓ Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où l'Agence a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés à une date future (note 5).
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'Agence. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Avantages sociaux futurs (note 6)

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii Indemnités de départ : Les employés ayant droit à des indemnités de départ selon leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi accumulent les indemnités à mesure qu'ils rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

(i) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans le poste « divers » à l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

(j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments, travaux et infrastructure	15-40 ans
Matériel et équipement	9-20 ans
Matériel informatique	5-10 ans
Logiciels	3-10 ans
Autres équipements	3-30 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisation applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent en état d'utilisation pour la production de biens ou la prestation de services (mise en service) et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Les immobilisations spatiales ne sont considérées opérationnelles que lorsqu'elles ont atteint l'orbite ou la trajectoire visée ou la date d'amarrage à la station spatiale internationale.

(k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière, et l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires utilisées de l'exercice en cours

	2017	2016
(en milliers de dollars)	\$	\$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et des transferts	341 347	317 648
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(43 604)	(43 445)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(5 499)	(5 196)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	312	1 123
Diminution des indemnités de départ	835	171
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(533)	(64)
Augmentation du passif éventuel	(350)	-
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(5 457)	(2)
Variation de l'échange non monétaire ASC/NASA	(410)	-
Crédits additionnels de données RADARSAT-2	(9 074)	(2 981)
Autres	100	13
	<u>277 667</u>	<u>267 267</u>
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	153 586	179 124
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(7)	(1)
Diminution des charges payées d'avance	(42 950)	(33 595)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arriérés	2	3
	<u>110 631</u>	<u>145 531</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	388 298	412 798

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2017	2016
(en milliers de dollars)	\$	\$
Autorisations fournies		
<i>Crédit 1</i> - Dépenses de fonctionnement	184 498	191 597
<i>Crédit 5</i> - Dépenses en capital	210 228	255 909
<i>Crédit 10</i> - Subventions et contributions	55 942	45 356
Montants législatifs	8 681	8 706
	<u>459 349</u>	<u>501 568</u>
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	26	16
Périmées : Fonctionnement	14 076	11 227
Périmées : Capital	56 523	76 702
Périmées : Subventions et contributions	426	789
Périmées: Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	-	36
	<u>71 051</u>	<u>88 770</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	388 298	412 798

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
Créditeurs	46 475	60 013
Retenues de garantie	3 801	6 726
Comptes créditeurs — Autres ministères	704	685
Autres créditeurs	20	14
Total des créditeurs	51 000	67 438
Charges à payer	43 384	38 760
Total des créditeurs et des charges à payer	94 384	106 198

Dans le *Plan d'action économique 2012 du Canada*, le gouvernement a annoncé des mesures d'économie devant être mises en oeuvre par les ministères à partir de 2012-2013 et devant s'étaler sur les trois exercices subséquents. À cet effet, l'Agence a inscrit une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi dans ses charges à payer, afin de tenir compte des coûts estimatifs du réaménagement des effectifs. Le solde restant de ces mesures au 31 mars 2017 est de 0 \$ (3 983 \$ en 2015-2016).

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus avant la prestation des services connexes dans le cadre des activités de RADARSAT-2 pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite et à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA). Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
Revenus reportés au 1er avril	9	92
Plus : Sommes perçues	1 820	1 664
Moins : Services rendus	1 779	1 747
Revenus reportés au 31 mars	50	9

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pour cent par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en oeuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des dépenses de 2016-2017 s'élève à 6.0 millions de dollars (6.0 millions de dollars en 2015-2016). Pour les membres du groupe 1, les dépenses correspondent à environ 1.12 fois (1.25 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1.08 fois (1.24 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Agence relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées, étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2017, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivantes:

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	3 602	3 773
Plus : Ajustement pour l'exercice	(500)	(36)
Moins : Indemnités versées pendant l'exercice	(335)	(135)
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	2 767	3 602

7. Passif éventuel

Des réclamations ont été faites auprès de l'Agence dans le cours normal de ses activités. En 2016-2017, l'Agence a enregistré une provision de 350 000 \$ (0 \$ en 2015-2016).

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Autres passifs

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
Retenues de garantie	2 484	2 075
	2 484	2 075

9. Débiteurs et avances

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	11 916	12 277
Débiteurs d'entités externes	331	261
Autres débiteurs et avances	48	7
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs d'entités externes	(10)	(8)
Débiteurs bruts	12 285	12 537
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 725)	(1 337)
Débiteurs nets	10 560	11 200

10. Charges payées d'avance

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
RADARSAT-2 services payés d'avance	131 932	174 627
Autres charges payées d'avance	893	1 148
	132 825	175 775

RADARSAT-2 services payés d'avance

Dans le cadre d'une entente de partenariat public-privé, l'Agence a investi 445,9 millions de dollars dans la construction et le lancement du satellite RADARSAT-2. En échange de cette participation, l'Agence a reçu des crédits pour des données (images) qui seront fournies aux ministères du gouvernement canadien pendant toute la durée de la mission. Depuis que le satellite est opérationnel, les ministères et organismes fédéraux ont reçu des images évaluées à 326,1 millions de dollars (274,3 millions de dollars en 2015-2016). De plus, en 2016-2017, l'Agence a reçu des crédits additionnels de 9,1 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2015-2016) découlant d'un arrangement contractuel avec le fournisseur.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Coût	Solde d'ouverture au 1er avril 2016	Acquisitions	Ajustements ⁽¹⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain	85	-	-	-	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	138 955	-	2 291	-	141 246
Matériel et équipement	42 882	828	-	(1 925)	41 785
Matériel informatique	15 315	47	1 453	(1 740)	15 075
Logiciels	11 142	69	906	-	12 117
Autres équipements ⁽²⁾	1 367 084	87	5 452	-	1 372 623
Véhicules automobiles	74	59	(24)	-	109
Autres véhicules	455	52	-	(41)	466
Actifs en construction	984 832	152 444	(10 102)	(4 958)	1 122 216
	2 560 824	153 586	(24)	(8 664)	2 705 722

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture au 1er avril 2016	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Bâtiments, travaux et infrastructure	93 166	4 505	-	-	97 671
Matériel et équipement	33 189	1 629	-	(1 432)	33 386
Matériel informatique	13 931	477	-	(1 727)	12 681
Logiciels	10 354	679	-	-	11 033
Autres équipements ⁽²⁾	1 083 213	36 269	-	-	1 119 482
Véhicules automobiles	35	11	(24)	-	22
Autres véhicules	307	34	-	(41)	300
	1 234 195	43 604	(24)	(3 200)	1 274 575

Valeur comptable nette	Solde d'ouverture au 1er avril 2016	Solde de clôture au 31 mars 2017
(en milliers de dollars)	\$	\$
Terrain	85	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	45 789	43 575
Matériel et équipement	9 693	8 399
Matériel informatique	1 384	2 394
Logiciels	788	1 084
Autres équipements	283 871	253 141
Véhicules automobiles	39	87
Autres véhicules	148	166
Actifs en construction	984 832	1 122 216
Valeur comptable nette	1 326 629	1 431 147

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction de 10 102 185\$ qui ont été transférés à d'autres catégories d'actifs à la suite de l'achèvement des actifs suivants: bâtiments, travaux et infrastructure 2 290 762\$, matériel informatique 1 452 970\$, logiciels 906 003\$ et autres équipements 5 452 450\$.

Durant l'année, un véhicule automobile au montant de 24 248\$ a été transféré à un autre ministère. La valeur comptable nette est nulle puisque l'actif a été totalement amorti; ce transfert est inclus à la colonne "Ajustements".

(2) un ajustement a été effectué entre le Solde d'ouverture du Coût et le Solde d'ouverture de l'Amortissement cumulé de la catégorie d'actif "Autres équipements" afin de corriger la présentation d'une baisse de valeur d'immobilisations corporelles d'années antérieures. La valeur nette comptable reste la même.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Autres débiteurs

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
Échange non monétaire ASC/NASA	7 059	7 468
Autres échanges non-monétaires	-	16
	7 059	7 484

Échange non monétaire ASC/NASA

Dans le cadre de l'Accord sur la Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Cet accord prévoyait que l'Agence échangerait une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale internationale et qu'elle assumerait les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournirait à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, des services de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc ont lieu durant la vie de la Station spatiale internationale. Au cours des exercices 2002 à 2017, l'Agence a reçu tous les services d'entraînement des astronautes évalués à 12,6 millions de dollars canadien et des services de lancement évalués à 5,5 millions de dollars canadien, et la NASA s'est prévaluée de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale internationale évaluée à 20,8 millions de dollars canadien. En date du 31 mars 2017, l'Agence présente un montant net de 7,1 millions de dollars canadiens comme autres débiteurs qui correspond au résiduel à recevoir en vertu de l'accord de troc ainsi que l'effet des écarts entre les taux de change. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale internationale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer les transactions à ses crédits parlementaires.

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert, pour la construction d'actifs et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2018	2019	2020	2021	2022 et exercices ultérieurs	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Construction d'actifs	85 627	63 069	4 000	-	-	152 696
Paiements de transfert	21 255	24 405	23 065	17 133	30 599	116 457
Acquisitions de biens et services	38 966	5 012	2 396	-	-	46 374
Total	145 848	92 486	29 461	17 133	30 599	315 527

Les obligations contractuelles pour la construction d'actifs sont majoritairement reliées à la construction de RADARSAT Constellation. L'acquisition de biens et services est majoritairement reliée au programme canadien de la station spatiale alors que les obligations pour les paiements de transfert sont reliées aux contributions à l'Agence spatiale européenne.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence :

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 446	4 977
Installations	53	207
Services juridiques	-	12
	5 499	5 196

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, tels que les services de paye et d'émission des chèques offerts par Services publics et Approvisionnement Canada, les services d'infrastructure de technologie de l'information (IT) dans les domaines des centres de données et des réseaux offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

(b) Autres transactions entre apparentés

(en milliers de dollars)	2017	2016
	\$	\$
Charges - autres ministères et organismes	26 024	23 417
Revenus - autres ministères et organismes	47	13

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'Architecture d'alignement de programmes (AAP) de l'Agence. La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Les résultats pour la période sont comme suit :

	Exploration spatiale	Données, informations et services spatiaux	Capacités spatiales futures du Canada	Services internes	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(en milliers de dollars)						
Charges de fonctionnement						
Services professionnels et spéciaux	57 833	13 687	17 128	7 756	96 404	100 158
Salaires et avantages sociaux	20 051	9 432	11 750	25 510	66 743	65 331
Acquisition de machinerie et de matériel	3 682	52 013	299	1 096	57 090	38 911
Amortissement des immobilisations corporelles	34 174	3 610	1 288	4 532	43 604	43 445
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	5 416	-	11	37	5 464	3
Déplacements et communications	2 324	566	581	670	4 141	3 306
Locations	271	426	580	2 172	3 449	3 516
Information	125	1 388	23	1 284	2 820	11 264
Achat de services de réparation et d'entretien	3	28	147	1 464	1 642	2 632
Services publics, fournitures et approvisionnements	97	57	294	1 107	1 555	1 709
Autres	20	7	16	2 979	3 022	2 851
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	-	-	(2)	(2)	-
Total des charges de fonctionnement	123 996	81 214	32 117	48 605	285 932	273 126
Paiements de transfert						
Organisations internationales	-	-	34 500	-	34 500	27 803
Organismes à but non lucratif	1 378	5 466	3 799	-	10 643	8 630
Industrie	-	759	9 509	-	10 268	8 111
Particuliers	-	-	40	-	40	-
Total des paiements de transfert	1 378	6 225	47 848	-	55 451	44 544
Total des charges	125 374	87 439	79 965	48 605	341 383	317 670
Revenus						
Revenus tirés de la vente de produits et de services	-	-	531	-	531	398
Location et utilisation de biens publics	-	25	-	247	272	317
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	-	9	27	-	36	83
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	-	-	-	7	7	1
Revenus divers	2	9 156	-	39	9 197	3 047
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1)	(9 190)	(558)	(258)	(10 007)	(3 824)
Total des revenus	1	-	-	35	36	22
Coût de fonctionnement net	125 373	87 439	79 965	48 570	341 347	317 648

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.